

Saint-Hubert, le 1^{er} octobre 2020

Communiqué syndical

ATTENTION : Problématique de masques de procédure fournis par le CSSP

À la suite d'une plainte déposée par le Syndicat de Champlain à la CNESST concernant la conformité de certains masques de procédure, fournis par le CSSP à son personnel et à l'intervention effectuée aujourd'hui 1^{er} octobre en réponse à ladite plainte, nous souhaitons porter à votre attention l'information suivante :

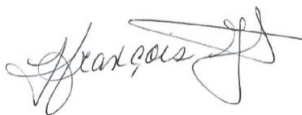
Le lot de masques de procédure identifié **GB/T** n'est pas conforme et doit **immédiatement** être retiré de la circulation. Ces masques pourront servir de couvre visage pour les élèves uniquement.

De plus il a été porté à l'attention de l'inspecteur de la CNESST que certains masques, bien que conformes, présentent des problèmes d'ajustement pour certains membres du personnel. Cette difficulté rendait à risque le personnel qui utilise lesdits masques de procédure. La CNESST a exigé que le matériel d'ajustement proposé par le CSSP (un attache-masque et une bande métallique adhésive) soit rendu disponible immédiatement au personnel des établissements.

L'attache-masque sert à étirer le masque vers l'arrière en fixant l'attache aux élastiques derrière les oreilles tandis que la bande métallique adhésive se colle sur le masque au niveau du nez.

Nous vous invitons à réclamer à votre direction que les correctifs soient apportés dès demain 2 octobre et qu'elle prenne les moyens nécessaires pour informer et équiper son personnel du matériel de sécurité adéquat.

Syndicalement vôtre,



Jean-François Guilbault
Vice-président par intérim
Section des Patriotes enseignant



Guylaine Bachand
Vice-présidente
Section soutien des Patriotes